

1. - QUESTIONS ECONOMIQUES GENERALES

INDICE DU COUT DE LA VIE

L'importance de la statistique des prix provient (en période de crise principalement) de l'intérêt porté par le public à l'appréciation chiffrée de l'évolution du coût de la vie. Les variations des prix des produits nécessaires à l'existence suscitent en effet, un vif intérêt dans toutes les classes de la société et leurs répercussions sont parfois profondes sur la situation économique et sociale d'un pays.

Actuellement le Service Tunisien des Statistiques calcule et publie l'indice général des prix de détail, qui synthétise la variation des prix des articles indispensables à la vie familiale quotidienne. Mais l'indice des prix de détail ainsi élaboré n'est pas un indice du coût de la vie : il ne reflète pas complètement la dépense familiale qui comprend en effet également les frais d'habillement, de loyer, de transports, de loisirs etc...

L'indice des prix de détail, qui est d'ailleurs calculé de cette manière dans presque tous les pays, remplit son but qui est traduire la variation d'un ensemble invariable d'articles de consommation courante.

L'utilisation de cet indice est cependant limitée à l'étude de l'évolution de la situation économique; elle ne saurait en tout cas, être systématisée lors de la confrontation des divers points de vue en présence, en matière de salaires, de contrats etc...

Le seul élément précis, servant de base aux discussions, est l'indice du coût de la vie.

C'est ainsi que l'augmentation rapide des prix au cours de la première guerre mondiale et des années suivantes a posé la question de la mesure des variations du coût de la vie, notamment en vue d'ajuster ou reviser les salaires et contrats.

Des commissions diverses ont donc été constituées en France dès 1920 pour aboutir en 1930 à une uniformisation des méthodes grâce aux travaux d'une commission centrale pourvue de l'autorité nécessaire.

Des commissions régionales ont entrepris dès 1931 le calcul de l'indice du coût de la vie sur des bases homogènes.

En vue d'une éventuelle adaptation des méthodes de calcul de l'indice aux conditions spéciales d'observation en Tunisie, nous allons exposer ci-après les principes ayant présidé à la détermination de l'indice métropolitain.

1. — Qu'entend-on par « **indice du coût de la vie** »

L'indice du coût de la vie est l'indice de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes **dans l'hypothèse d'un budget invariable**. Cette restriction est essentielle, car l'indice du coût de la vie doit servir à mesurer la variation du pouvoir d'achat intérieur de la monnaie. Il permet de mesurer l'écart entre les salaires d'une part, et les prix des marchandises et services nécessaires à l'existence d'autre part.

Une telle comparaison n'est possible que si l'on enregistre les variations du coût total des articles entrant dans un budget-type invariable c'est-à-dire comportant les mêmes quantités et les mêmes qualités des mêmes articles.

A chacun de ces éléments **fixes** est appliqué le prix unitaire **variable** de l'article observé périodiquement : la totalisation de ces valeurs partielles donne la dépense globale à l'époque étudiée.

L'indice du coût de la vie exprime le rapport (généralement multiplié par 100) de la dépense totale à l'époque considérée et de la dépense totale à l'époque initiale (dite de base).

En rapprochant les variations de l'indice du coût de la vie et des salaires, on peut apprécier l'évolution du pouvoir d'achat des salariés.

Si les salaires restent inchangés alors que l'indice du coût de la vie s'élève, cela signifie que le pouvoir d'achat a diminué; au contraire le pouvoir d'achat s'est accru si l'indice du coût de la vie a diminué sans que les salaires aient varié. Si indice et salaires se sont élevés ou abaissés dans la même proportion, on conclue à une stabilité du pouvoir d'achat.

Ces constatations ne peuvent être faites que parce que le budget-type est resté invariable.

Si l'on tenait compte des modifications intervenues dans les quantités ou les qualités des articles consommés l'indice ne refléterait pas uniquement la variation du pouvoir d'achat, il serait fonction également des variations de consommation il serait un indice de la dépense effective des familles.

Il est bien évident que si les salaires varient sensiblement, il en résulte des changements dans le mode de vie qui entraînent des modifications dans la dépense globale effective.

L'indice du coût de la vie, calculé en tenant compte des changements dans la consommation, varierait donc à peu près comme les salaires.

La règle de la constance du budget-type s'impose donc : elle a d'ailleurs été adoptée par les Instituts de Statistique de tous les pays et les organismes internationaux (Bureau International du Travail, etc...)

Si au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la période de base le budget-type initial s'écarte de la réalité (disparition de certains produits, introduction d'articles nouveaux ou de remplacement etc...), la méthode du « record statistique » permet de conserver des budgets strictement identiques à deux époques consécutives.

2. — Le budget-type métropolitain

Sans entrer dans le détail de tous les postes du budget, nous donnons ci-après les proportions fixées dans la Métropole pour l'année de base 1930 (modifiées par une circulaire du 4 avril 1940), par grands chapitres :

Alimentation	62 p. 100
Chauffage et éclairage.....	5 p. 100
Loyer	10 p. 100
Habillement	13 p. 100
Dépenses diverses	10 p. 100
	100 p. 100

3. — Calcul de l'indice

Par suite d'une transformation mathématique, l'indice du coût de la vie (rapport de la dépense totale à l'époque considérée et à l'époque de base) est calculé à l'aide de la formule définitive suivante :

$$I = A \frac{a}{a_0} + B \frac{b}{b_0} + C \frac{c}{c_0} + \dots$$

A, B, C représentent le coût relatif de chaque marchandise par rapport à la dépense totale pendant l'année de base.

A N N E X E

Budget-type métropolitain (groupements avec les modifications de 1940)

A. — ALIMENTATION : 62%

Pain	11,5 (
Farine, pâtes, riz	3,0)	
Pommes de terre et légumes secs	6,0 (
Viande, volaille et poissons.....	15,5)	62%
Produits de ferme (lait, œufs, fromage).....	8,0 (
Matières grasses	6,0)	
Sucre, café, chocolat, sel	4,5 (
Boisson	7,5)	

B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE : 5%..... 5%

C. — LOYER : 10%..... 10%

D. — HABILLEMENT : 13%..... 13%

Vêtements	6,9
Chaussures	2,5
Bonneterie et lingerie	3,6

E. — DEPENSES DIVERSES : 10%..... 10%

Hygiène (savon, lessive, bains, etc...).....	4,3
Tabac, journal, cinéma	3,4
Visites médicales	1,5
Frais de transport	0,8

100%

Ces coefficients (dits de pondération) sont ramenés à un total de 100 (voir ces pourcentages sur annexe jointe) a_0, b_0, c_0, \dots sont les prix unitaires des marchandises à l'époque de base. - a, b, c, \dots : les prix unitaires à l'époque considérée.

Les coefficients A, B, C, \dots étant fixés une fois pour toutes, il suffit donc de relever régulièrement les prix unitaires et de les rapporter aux prix de base.

L'observation des prix est de beaucoup la tâche la plus importante. Disons simplement que des règles strictes doivent être respectées en la matière : Par exemple, en ce qui concerne chaque article consommé, les prix doivent être relevés en un lieu déterminé, pour une qualité constante et bien définie.

4. — Les budgets familiaux

L'indice du coût de la vie ne peut être calculé qu'à partir d'un budget familial-type. Ce budget est déterminé après une enquête auprès de familles de travailleurs : ouvriers, employés et fonctionnaires. L'enquête est effectuée au moyen d'un questionnaire spécial comportant divers tableaux : composition de la famille, dépenses d'alimentation, dépenses de chauffage et d'éclairage, loyer et impôts, dépenses d'habillement, dépenses diverses, et éventuellement ressources de la famille.

Ce questionnaire est généralement rempli pour 2 ou 3 périodes mensuelles réparties dans l'année. La centralisation des documents et leur exploitation permettent de tirer des moyennes qui ont été adoptées comme éléments (en pourcentages) du budget-type.

L'enquête sur les budgets familiaux présente en outre le grand intérêt de fournir des renseignements sur les consommations et les niveaux de vie. Jointes aux statistiques démographiques, ces résultats assurent la connaissance complète d'une population.

J. LEPLIDI,

Administrateur de l'Institut National
de la Statistique et des Etudes Economiques